



Déclaration de la Coordination CGT Lapeyre

**FAITES CONFIANCE A SAINT GOBAIN !!!
K PAR K VIENT D'ETRE PLACE EN
PROCEDURE COLLECTIVE 13 MOIS APRES SA SORTIE**

Début octobre 2019, SAINT GOBAIN annonçait la vente de K PAR K à Messieurs DE PIREY (ex PDG de LAPEYRE) et GANDY (Directeur Général de K par K).

Le 20 octobre 2020, K PAR K ouvre une procédure collective avec homologation d'un concordat par le Tribunal de Commerce. En d'autres termes, **K par K a de sérieux problèmes de trésorerie, seulement 13 mois après sa sortie. K PAR K serait à la recherche de 50 M€.**

Après LOGISS, cédé à ID LOGISTICS en 2016 et liquidé un peu plus de 24 mois après sa sortie, K par K va-t-il subir le même sort ? Et LAPEYRE ? A qui le tour ?

Le 3 septembre 2020, juste après avoir écarté la candidature du Collectif, le PDG de SAINT GOBAIN déclarait sur Europe 1 : « On est à la recherche d'un repreneur, on veut mener cette opération sans se bousculer, on prend notre temps. **C'est important d'avoir une belle solution pour le long terme pour Lapeyre.** » La belle solution pour le long terme c'est **MUTARES**, le fonds liquidateur bien connu sur le marché du retournement.

Au fait, **c'est quoi la définition de
LA RESPONSABILITE SOCIETALE POUR SAINT GOBAIN ?**

**Voler la participation des salariés ?
Bénéficiaire des largesses de l'Etat en matière de chômage partiel ?
Ne pas écouter les alertes des partenaires sociaux ?
Choisir des repreneurs liquidateurs qui détruiront les emplois et les familles ?
Faire payer à l'Etat et aux collectivités locales les conséquences de son incompétence en évitant d'assumer les plans sociaux et la revitalisation des territoires ?**

En tant qu'actionnaire de SAINT GOBAIN, allez poser ces questions à la prochaine assemblée des actionnaires.

Bougez-vous. Rejoignez le collectif. Collectiflapeyre.fr